

Le Président**Jack Testard**

☎ : +33 2 38 51 10 56

✉ j.testard@variscan.fr

10 rue Léonard de Vinci

CS 40053

45077 Orléans cedex 2 - France

SIRET: 528 859 846 - RCS Orléans

Lettre recommandée avec AR

Nos réf : 2017_09_28_1224_JT

Affaire suivie par : Madame Agnès Tartié

Préfecture de l'Ariège

Madame la préfète

2 rue de la Préfecture - Préfet Claude Érignac

B.P. 40087

09007 Foix Cedex

Orléans, le 28 septembre 2017

Objet : Rapport de fin de travaux de mesure initiale d'évaluation de présence d'amiante

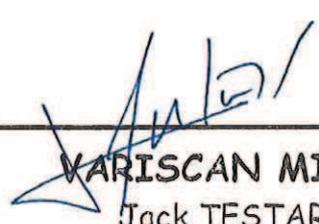
Madame la préfète,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le compte-rendu de notre expert Monsieur Philippe Cunin ainsi que les rapports d'essai n° 667649 et 667665 du laboratoire Protec suite aux travaux concernant la mesure initiale d'évaluation de présence d'amiante dans l'air ambiant de la mine de Salau.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Jack TESTARD

Président


VARISCAN MINES
Jack TESTARD
Président

COMPTE RENDU ANALYSES ENVIRONNEMENTALES MINES DU SALAT DU 20 SEPTEMBRE 2017

Dans le cadre de l'étude engagée conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral du 4 Septembre 2017 sur les investigations liées au PER de COUFLENS, des prélèvements ont été faits par un laboratoire spécialisé à 2 endroits à l'intérieur de la galerie d'accès au niveau 1230.

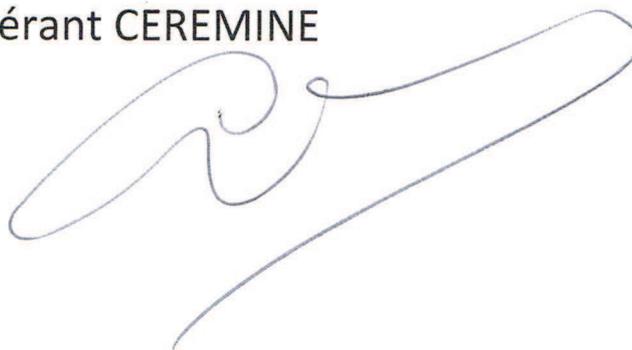
Les analyses des prélèvements ont été faites conformément à la norme NFX 43 050 et sont fournies ci-joint en annexe.

Il apparait qu'aucune fibre d'amiante ni de Particule Minérale Allongée n'a été détectée. La sensibilité analytique est de 0,29 ce qui est pertinent pour cette mesure environnementale.

Fait le 28 Septembre 2017

P CUNIN

Gérant CEREMINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Cunin', written over the printed name 'Gérant CEREMINE'.

Rapport d'essai N° 667649 Révision 0

Page 1 sur 3

Chantier :	<i>MINE DE SALAU</i> - <i>09140 SALAU</i>	Client :	<i>MINES DU SALAT</i> <i>10 ALLEE DE L'ECOLE</i> <i>09600 DUN</i>
Bon de commande :	-	A l'attention de :	<i>BONNEMAISON MICHEL</i>

**AIR DES LIEUX DE TRAVAIL : MESURE ENVIRONNEMENTALE
DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE EN SUSPENSION DANS L'AIR**

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 636159

Prélèvement réalisé hors cadre de stratégie d'échantillonnage. :

Activité pendant le prélèvement :**Environnement de la zone de travail :** *LOV - AUTRE***RESULTAT**

Seules les fibres d'amiante de longueur > 5 µm, de diamètre < 3 µm et L/d > 3 sont prises en compte.

Dans le cas d'un nombre de fibres comptées de 100 sur au moins 4 ouvertures de grilles, nous arrêtons le comptage quel que soit la sensibilité analytique atteinte. (Règles de comptage : norme NF X 43-050).

Sensibilité analytique (f/l)	Concentration calculée (f/l=S.A*Nbre de fibres comptées)	Concentration (f/l)	Intervalle de confiance à 95% (f/l) ⁽¹⁾⁽²⁾		Type d'amiante
			Cinf	Csup	
<i>0.29</i>	<i>0.00</i>	<i>< 0.87</i>	<i>0.00</i>	<i>0.87</i>	<i>Non détecté</i>

⁽¹⁾ L'incertitude de confiance à 95% de la concentration est celle issue de la statistique de Poisson. Pour toutes informations sur les incertitudes de mesures, contactez le laboratoire.

⁽²⁾ Dans le cas d'un nombre de fibre(s) comptée(s) inférieur à 4, la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95% correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc pas de signification. Le résultat est rendu sous la forme "inférieur à" la limite supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95% de la concentration.

Rapport d'essai N° 667649 Révision 0

Page 2 sur 3

ANALYSE Echantillon N° 636159

Norme : NF X43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (MET).
Type d'analyse : Méthode indirecte. **Echantillon n° :** 636159
Réceptionné par : Emanuele MINNELLA **Le :** 22/09/17
Analysé par : Lucie LIEVEN **Le :** 22/09/17
Lieu d'analyse : Marseille

Paramètre de l'analyse :

Nbre de préparation⁽³⁾ : 1 **Fraction(s) calcinée(s) :** 3/4
Surface de filtration (mm²) : 199.8 **Surface d'ouverture de grille (mm²) :** 0.00950
Nbre d'ouvertures de grilles examinées : 37 **Nbre de fibres comptées :** 0
Intervalle de confiance à 95% (fibres/membrane)⁽¹⁾ :
Densité inf : 0.00 **Sensibilité analytique (fibres/membrane) :** 757.89
Densité sup : 2 266.09 **Densité (fibres/membrane) :** < 2 266.09

⁽³⁾ Le nombre de préparation et de fraction calciné est en fonction de l'empoussièrement du filtre afin d'optimiser la lecture.

PRELEVEMENT : P709/17/09/020

Norme : NF X43-050
 Un échantillon de particules est recueilli en aspirant un volume d'air à travers un filtre en mélange d'ester de cellulose, au moyen d'une pompe alimentée sur le secteur ou par batterie.
Type de prélèvement : Environnementale (L)
Prélevé par : PROTEC / Daniel ESTRADE
Localisation : Mine de Salau / à 40m de l'entrée
Nbre de personnes présentes en zone :
Conditions ambiantes : Dépression en zone (PA) Taux de Renouvellement d'air en zone (Volume/h)
APR opérateur : Aucune

Réf. prél.	N° Pompe	Débit moyen en L/min	Date et heure de Début de Prélèvt.	Date et heure de Fin de Prélèvt.	Durée totale de Prélèvt.	Vol total prélevé (l)	Tolérance débit (%)
F1	P709	7.0	20/09/2017 09:20	20/09/2017 15:20	370	2588	0.0

Remarque :

Absence de particules minérales allongées lors de l'analyse // Vitesse du vent le 20/09/2017 à 09:20 : 0.0 m/s - à 15:30 : 0.0 m/s / Température le 20/09/2017 à 09:20 : 6,2 ° - à 15:30 : 7,4° / Pression atmosphérique le 20/09/2017 à 09:20 : 882,00 Kpa - à 15:30 : 884,00 Kpa / Humidité relative le 20/09/2017 à 09:20 68,9% - à 15:30 : 98,4%. Le taux d'humidité en fin de prélèvement est très élevé par rapport à aux conditions normales

Rapport d'essai N° 667649 Révision 0

Page 3 sur 3



Rapport validé le 26/09/17
Par Lucie LIEVEN
Technicienne

Rapport d'essai N° 667665 Révision 0

Page 1 sur 3

Chantier :	<i>MINE DE SALAU</i> - <i>09140 SALAU</i>	Client :	<i>MINES DU SALAT</i> <i>10 ALLEE DE L'ECOLE</i> <i>09600 DUN</i>
Bon de commande :	-	A l'attention de :	<i>BONNEMAISON MICHEL</i>

AIR DES LIEUX DE TRAVAIL : MESURE ENVIRONNEMENTALE DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE EN SUSPENSION DANS L'AIR

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 636171

Prélèvement réalisé hors cadre de stratégie d'échantillonnage. :

Activité pendant le prélèvement :

Environnement de la zone de travail : *LOV - AUTRE*

RESULTAT

Seules les fibres d'amiante de longueur > 5 µm, de diamètre < 3 µm et L/d > 3 sont prises en compte.

Dans le cas d'un nombre de fibres comptées de 100 sur au moins 4 ouvertures de grilles, nous arrêtons le comptage quel que soit la sensibilité analytique atteinte. (Règles de comptage : norme NF X 43-050).

Sensibilité analytique (f/l)	Concentration calculée (f/l=S.A*Nbre de fibres comptées)	Concentration (f/l)	Intervalle de confiance à 95% (f/l) ⁽¹⁾⁽²⁾		Type d'amiante
			Cinf	Csup	
<i>0.29</i>	<i>0.00</i>	<i>< 0.87</i>	<i>0.00</i>	<i>0.87</i>	<i>Non détecté</i>

⁽¹⁾ L'incertitude de confiance à 95% de la concentration est celle issue de la statistique de Poisson. Pour toutes informations sur les incertitudes de mesures, contactez le laboratoire.

⁽²⁾ Dans le cas d'un nombre de fibre(s) comptée(s) inférieur à 4, la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95% correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc pas de signification. Le résultat est rendu sous la forme "inférieur à" la limite supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95% de la concentration.

Rapport d'essai N° 667665 Révision 0

Page 2 sur 3

ANALYSE Echantillon N° 636171

Norme : NF X43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (MET).
Type d'analyse : Méthode indirecte. **Echantillon n° :** 636171
Réceptionné par : Emanuele MINNELLA **Le :** 22/09/17
Analysé par : Lucie LIEVEN **Le :** 22/09/17
Lieu d'analyse : Marseille

Paramètre de l'analyse :

Nbre de préparation⁽³⁾ : 1 **Fraction(s) calcinée(s) :** 3/4
Surface de filtration (mm²) : 197.1 **Surface d'ouverture de grille (mm²) :** 0.00950
Nbre d'ouvertures de grilles examinées : 37 **Nbre de fibres comptées :** 0
Intervalle de confiance à 95% (fibres/membrane)⁽¹⁾ :
Densité inf : 0.00 **Sensibilité analytique (fibres/membrane) :** 747.65
Densité sup : 2 235.47 **Densité (fibres/membrane) :** < 2 235.47

⁽³⁾ Le nombre de préparation et de fraction calciné est en fonction de l'empoussièrement du filtre afin d'optimiser la lecture.

PRELEVEMENT : P737/17/09/020

Norme : NF X43-050
 Un échantillon de particules est recueilli en aspirant un volume d'air à travers un filtre en mélange d'ester de cellulose, au moyen d'une pompe alimentée sur le secteur ou par batterie.
Type de prélèvement : Environnementale (L)
Prélevé par : PROTEC / Daniel ESTRADE
Localisation : Mine de Salau / à 20m de l'entrée
Nbre de personnes présentes en zone :
Conditions ambiantes : Dépression en zone (PA) Taux de Renouveaulement d'air en zone (Volume/h)
APR opérateur : Aucune

Réf. prél.	N° Pompe	Débit moyen en L/min	Date et heure de Début de Prélèvt.	Date et heure de Fin de Prélèvt.	Durée totale de Prélèvt.	Vol total prélevé (l)	Tolérance débit (%)
F1	P 737	7.07	20/09/2017 09:10	20/09/2017 15:10	370	2590	-1.4

Remarque :

Absence de particules minérales allongées lors de l'analyse // Vitesse du vent le 20/09/2017 à 09:10 : 0.0 m/s - à 15:10 : 0.0 m/s / Température le 20/09/2017 à 09:10 : 6,2 ° - à 15:10 7,4° / Température le 20/09/2017 à 09:10 : 6,2 ° - à 15:10 7,4° / Humidité relative le 20/09/2017 à 09:10 : 68.9 % - à 15:30 : 98,4 %. Le taux d'humidité en fin de prélèvement est très élevé par rapport à aux conditions normales

Rapport d'essai N° 667665 Révision 0

Page 3 sur 3



Rapport validé le 26/09/17
Par Lucie LIEVEN
Technicienne